

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.11.2018	16h40	18.201	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste	Lié à (facultatif) : ad
-------------------------------	----------------------------

**Titre : Le Doubs, une inconnue en danger**

**Postulat initialement déposé sous forme de motion**

**Contenu :**

Le groupe socialiste demande au Conseil d'État de mandater dans les plus brefs délais des spécialistes, afin de poser un diagnostic complet portant sur les problèmes d'alimentation en eau du Doubs et d'apporter – tant que faire se peut – des pistes de solution.

L'étude devra définir notamment :

- le périmètre du bassin d'alimentation de la rivière dont ses sources karstiques et le réseau de ruisseaux superficiels ;
- les failles karstiques susceptibles d'être nuisibles ;
- l'impact de l'urbanisation du bassin du Doubs sur son alimentation (imperméabilisation, modification du parcours de l'eau, consommation d'eau par les nouveaux habitants...);
- l'impact du développement de la culture céréalière du côté français sur les ressources en eau ;
- l'impact du réchauffement climatique.

**Développement (obligatoire) :**

Le Doubs a atteint un niveau historiquement bas cet automne. Le paysage est lunaire et la situation est plus complexe qu'il n'y paraît. Nombre d'intervenants se contentent de mentionner la sécheresse et le changement climatique. Mais, alors que la sécheresse est moins forte dans l'Arc jurassien que sur le Plateau suisse, la réponse semble un peu courte ; en effet, les pluies du printemps ont alimenté les nappes phréatiques qui sont encore très largement gorgées d'eau. Dans ce contexte, force est de constater que l'absence de toute visibilité quant au fonctionnement de la rivière empêche de poser un diagnostic véritable et, partant, d'échafauder des solutions pertinentes. En effet, le bassin d'alimentation du Doubs, ses sources, son réseau de ruisseaux de surface, ses failles ne sont – aussi extraordinaire que cela puisse paraître – à ce jour pas connus. De surcroît, les impacts de l'urbanisation et du développement des cultures céréalières, surtout du côté français, n'ont jamais donné lieu à une évaluation.

Il est urgent de prendre nos responsabilités pour la grande rivière de notre canton, il se pourrait que sa survie soit purement et simplement en jeu. L'étude devrait naturellement être réalisée avec les partenaires français ; toutefois, il ne serait pas acceptable que le caractère international du Doubs soit pour lui un défaut existentiel. En cas de réticence française, notre canton devrait alors, avec la Confédération, prendre ses responsabilités... au moins dans la compréhension du fonctionnement de la rivière, soit dans l'élaboration du diagnostic demandé.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Théo Huguenin-Elie

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillat	Alexandre Houlmann	Florence Nater
Daniel Rotsch	Corine Bolay Mercier	Dominique Andermatt-Gindrat

**Position du Conseil d'État :**

Pour faire le diagnostic demandé, il est nécessaire d'évaluer le bassin versant du Doubs. Celui-ci se trouve très largement en territoire français. Une démarche transfrontalière s'impose donc pour le concrétiser. Les contacts sont déjà établis avec la Conférence Transjurassienne (CTJ) pour un potentiel projet de coopération Interreg en 2019. En l'état, l'approbation et la participation des autorités françaises ne sont toutefois de loin pas acquises. Dans cette situation, vu sa volonté d'aller de l'avant, le Conseil d'État accepte la demande sous forme de postulat mais pas sous forme de motion.